



Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère-SYMBHI (Siren : 253805105)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Grenoble
Arrondissement	Grenoble
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/03/2004
Date d'effet	26/03/2004

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Robert VEYRET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel du département
Numéro et libellé dans la voie	7 rue Fantin Latour
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38000 Grenoble
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotations de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	964 277
Densité moyenne	235,11

Périmètres

Nombre total de membres : 11

- Dont 10 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
38	CC du Pays du Grésivaudan (CCPG) (200018166)	CC
38	METROPOLE Grenoble-Alpes-Métropole (Métro) (200040715)	Métropole
38	SI d'aménagement du Guiers et de ses affluents SIAGA (253803969)	SIVU
38	Syndicat intercommunal d'assainissement du canton de l'Oisans et de la Basse Romanche SACO (253803696)	SM fermé
38	Syndicat Intercommunal de la Morge et de ses affluents (253805097)	SIVU
38	Syndicat intercommunal des torrents du Saint Eynard (253803472)	SIVU
38	Syndicat intercommunal du Bassin de la Fure (253803563)	SIVU
38	Syndicat intercommunal du Lavanchon (253800452)	SIVU
38	Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbre SMABB (253800312)	SM ouvert
38	Syndicat Rivières des Quatre Vallées (253801757)	SM fermé

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE L'ISERE (223800012)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <p>- Hydraulique</p> <p><i>élaborer des plans d'aménagement et de gestion de l'Isère, de ses affluents, et des différents sous-bassins versants/prendre en charge, notamment en application de l'article L. 211-7 du code de l'environnement, l'aménagement des cours d'eau domaniaux (non compris le Rhône) ou nécessitant des ouvrages importants de protection contre les crues/prendre en charge, avec la possibilité de le déléguer à des structures locales compétentes (existantes ou à créer), l'entretien des ouvrages de protection situés sur les rivières domaniales et sur les cours d'eau présentant des ouvrages importants de protection contre les crues/aider ou subventionner les structures localement compétentes à assurer l'aménagement et l'entretien des autres cours d'eau/gestion du risque d'inondation (réduction des risques dus aux crues, mesures préventives, sensibilisation des populations) ;</i></p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>préservation, restauration et mise en valeur du patrimoine naturel lié à l'eau (milieux humides, ripisylve) et du potentiel piscicole/restauration et préservation de la qualité des eaux de surface/amélioration de la gestion quantitative de l'eau et de la satisfaction des usages en étiage/restauration de l'équilibre géomorphologique des cours d'eau.</i></p>

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)